

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

**Procès-verbal de la séance régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, MARDI 3 JUILLET 2018 à 20H30**

Sont présents à cette séance :

Maire Monsieur Dany Quirion  
Siège no 2 Madame Karine Champagne  
Siège no 3 Monsieur Alain Carrier  
Siège no 4 Monsieur Shawn Marier  
Siège no 5 Monsieur Alain Poulin  
Siège no 6 Monsieur Charles Bolduc

Est absent :

Siège no 1 Monsieur Stéphane Quirion

Le conseil siège avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Dany Quirion.

Monsieur Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire d'assemblée.

**Ordre du jour de la rencontre**

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Dépôt des procès-verbaux de la séance ordinaire du 15 juin 2018 et de la séance d'ajournement du 19 juin 2018
4. **LÉGISLATION**
  - 4.1 Avis de motion et dépôt d'un projet de règlement
5. **FINANCES**
  - 5.1 Compte pour approbation
  - 5.2 Paiement des honoraires de M<sup>e</sup> Mario Mathieu
6. **MATÉRIEL – ÉQUIPEMENTS-FOURNITURE – TRAVAUX**
  - 6.1 Contre-proposition pour la vente du terrain #14 du développement Boulanger
  - 6.2 Mandat à l'architecte pour l'intégration de l'œuvre d'art
  - 6.3 Autorisation de signature avec l'artiste pour l'œuvre d'art
  - 6.4 Rencontre avec Bell Canada pour l'amélioration des télécommunications

- 6.5 Adjudication pour le mandat de l'asphaltage du Centre multifonctionnel
- 6.6 Demande de l'Exposition agricole de Beauce
- 6.7 Mandat au maire et directeur général pour signature d'un acte de vente notarié

7. PERSONNEL

- 7.1 Hausse salariale du taux horaire des pompiers lors d'une intervention pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2018 à 31 décembre 2021
- 7.2 Ajustement du salaire des nouveaux pompiers lors d'une intervention
- 7.3 Hausse de l'allocation mensuelle des pompiers pour la période de du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021

8. LOISIRS ET CULTURE

9. RAPPORT

10. CORRESPONDANCE

11. AUTRES SUJETS

- 11.1 Demande d'autorisation pour parader dans les rues
- 11.2 Demande d'autorisation pour vente d'alcool
- 11.3 Demande d'aide pour la réalisation des Grands Feux

12. Période de questions

13. Clôture / ajournement de la séance

**1- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

Monsieur Dany Quirion, maire, constate le quorum et souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

**2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2018-07-259** Il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents, d'adopter l'ordre du jour.

**3- DÉPÔT DES PROCÈS-VERBAUX**

**2018-07-260** Il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité que le conseil adopte les procès-verbaux de la séance ordinaire du 5 juin 2018 et la séance d'ajournement du 19 juin 2018.

**4- LÉGISLATION**

**4.1 AVIS DE MOTION ET DÉPÔT D'UN PROJET DE RÈGLEMENT**

Monsieur Shwan Marier donne un avis de motion qu'un règlement portant le numéro 169-2018 modifiant différents règlements d'emprunt antérieurement adoptés par la municipalité aux fins

d'actualiser le bassin de taxation (secteurs desservis par les réseaux d'aqueduc et d'égout sera adopté dans une séance ultérieure

Monsieur Shawn Marier dépose au conseil un projet de règlement à cet effet.

## **5- FINANCES**

### **5.1 COMPTE POUR APPROBATION**

**2018-07-261** Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes payés et à payer pour le mois de juin 2018 au montant de 769 584,39 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 610 800,81 \$, les comptes à payer représentent 117 864,45 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 40 908,13 \$.

#### **CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS**

##### **Code municipal**

##### **Article 961**

Je soussigné Serge Vallée, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles prévus au budget 2018 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2018-07-261.

---

Serge Vallée, D. G. et Sec.-Trés.

### **5.2 PAIEMENT DES HONORAIRES DE M<sup>E</sup> MARIO MATHIEU**

**2018-07-262** **Considérant** que le notaire, M<sup>e</sup> Mario Mathieu, a été mandaté par la Municipalité afin d'exécuter un acte de vente pour un terrain entre la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et la Compagnie de cimetières les Sommets de la paix ;

**Considérant** que M<sup>e</sup> Mathieu a présenté un acte de vente notarié complète pour signature ;

**Considérant** que M<sup>e</sup> Mathieu a déposé ses honoraires au montant de 609,50 \$ plus taxes ;

**En conséquence**, il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil accepte l'acte de vente notarié présenté par M<sup>e</sup> Mario Mathieu et qu'il ordonne le paiement au montant de 609,50 \$ plus taxes ;

**Que** le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité tous les documents inhérents à l'acte de vente notarié.

## **6-MATÉRIAUX – ÉQUIPEMENTS – FOURNITURES – TRAVAUX**

### **6.1 CONTRE-PROPOSITION POUR LA VENTE DU TERRAIN #14 DU DÉVELOPPEMENT BOULANGER**

**2018-07-263** **Considérant** qu'un couple a fait une proposition d'achat d'un terrain à vendre par la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley afin d'y faire bâtir une résidence ;

**Considérant** que le montant qui a été offert était en dessous du montant fixé par la Municipalité ;

**Considérant** que la Muniplaité a fait une contre-offre pour la vente du terrain ;

**Considérant** que le couple a fait une contre-offre sur celle de la Municipalité, mais que cette offre ne convient pas aux membres du conseil Municipale ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil refuse la contre-offre soumise par le couple.

### **6.2 MANDAT À L'ARCHITECTE POUR L'INTÉGRATION DE L'ŒUVRE D'ART**

**2018-07-264** **Considérant** qu'un œuvre d'art a été choisi pour être intégré au Centre multifonctionnel ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley requière les services de madame Isabelle Jacques, architecte, pour l'intégration de l'œuvre d'art dans le Centre multifonctionnel ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil mandate madame Isabelle Jacques, architecte, pour superviser l'intégration de l'œuvre d'art dans le Centre multifonctionnel.

### **6.3 AUTORISATION DE SIGNATURE AVEC L'ARTISTE POUR L'ŒUVRE D'ART**

**2018-07-265** **Considérant** qu'un œuvre d'art a été choisi pour être intégré au Centre multifonctionnel ;

**Considérant** qu'un contrat doit être fait afin de lier l'artiste ayant proposé l'œuvre d'art et la Municipalité pour la réalisation de l'œuvre ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Carrier, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise madame Monique Boucher à signer pour et au nom de la Municipalité le contrat entre celle-ci et l'artiste dont l'œuvre d'art à tété retenu.

#### **6.4 RENCONTRE AVEC BELL CANADA POUR L'AMÉLIORATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS**

**2018-07-266** **Considérant** qu'il y a un grave problème de télécommunication (cellulaire) dans la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley et que les citoyens réclament une amélioration face à ce problème ;

**Considérant** que deux municipalités (Saint-Hilaire de Dorset et Saint-Benoît Labre) ont fait savoir qu'ils apprécieraient également une amélioration de leur réseau cellulaire et qu'ils veulent entreprendre une démarche avec la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley à cet effet ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a déjà fait des rapprochements avec les compagnies en télécommunication (Telus et Bell Canada) ;

**Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley est sur le territoire de Bell Canada et qu'elle veut entreprendre des démarches avec ceux-ci ;

**Considérant** que les élu(e)s des Municipalités de Saint-Honoré-de-Shenley, Saint-Hilaire-de-Dorset et Saint-Benoît Labre désirent rencontrer les responsables en télécommunication de Bell Canada afin de pouvoir discuter des problèmes vécus et des solutions pouvant répondre au besoin ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Carrir, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil demande une rencontre entre les élu(e)s des Municipalités de Saint-Honoré-de-Shenley, Saint-Hilaire-de-Dorset et Saint-Benoît Labre et des représentants en télécommunication de la compagnie Bell Canada.

#### **6.5 ADJUDICATION POUR LE MANDAT DE L'ASPHALTAGE DU CENTRE MULTIFONCTIONNEL**

**2018-07-267** **Considérant** que le responsable des travaux publics a fait un appel d'offres pour le projet d'asphaltage au Centre multifonctionnel ;

**Considérant** que trois entreprises ont répondu à l'offre soit :

Les pavages de Beauce	23 100,00 \$ plus taxes
Pavage Jean-Luc Roy	26 500,00 \$ plus taxes
Pavage Sartigan	28 353,00 \$ plus tax

**Considérant** que le responsable des travaux publics recommande l'entreprise ayant le prix le plus bas soit Les pavages de Beauce au montant de 23 100,00 \$ plus taxes ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Alain Poulin, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil octroie le mandat d'asphaltage au Centre multifonctionnel à la firme Les pavages de Beauce pour un montant soumissionné à 23 100,00 \$ plus taxes.

#### **6.6 DEMANDE DE L'EXPOSITION AGRICOLE DE BEAUCE**

**2018-07-268** **Considérant** que les responsables de l'Exposition agricole de Beauce ont fait une demande de soutien pour la réalisation de leur activité ;

**Considérant** que la Municipalité est prête à soutenir l'Exposition agricole de Beauce avec une aide en main d'œuvre ;

**Considérant** que cette aide sera discutée ultérieurement ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise qu'une aide en main d'œuvre soit offerte à l'Exposition agricole de Beauce pour leur événement de l'été 2018 ;

**Que** cette aide sera définie ultérieurement en fonction des ressources disponibles.

#### **6.7 MANDAT AU MAIRE ET DIRECTEUR GÉNÉRAL POUR SIGNATURE D'UN ACTE NOTARIÉ**

**2018-07-269** **Considérant** que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley a conclu une entente avec la Compagnie de Cimetière les Sommets de la Paix pour l'achat d'une parcelle de terrain du lot 6 031 506 au montant de 1 328,89 \$ ;

**Considérant** que les deux parties ont fait notarié la transaction par le notaire M<sup>e</sup> Mario Mathieu ;

**Considérant** les dispositions présentées dans l'acte de vente et que ceux-ci font partie de la présente résolution ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Municipalité les documents inhérents à l'acte de vente.

#### **7-PERSONNEL**

##### **7.1 HAUSSE SALARIALE DU TAUX HORAIRE DES POMPIERS LORS D'UNE INTERVENTION POUR LA PÉRIODE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2021**

**2018-07-270** **Considérant** que des rencontres de discussion ont eu lieu entre le responsable du service des incendies et des élu(e)s concernant la rémunération des pompiers lors d'une intervention ;

**Considérant** que le responsable des incendies a fait une demande pour que la rémunération du personnel du service des incendies sur une intervention soit augmentée de 20,83 \$/heure à 23,00 \$/heure ;

**Considérant** que l'ensemble du conseil est en accord avec ce montant et veut l'appliquer pour la période de 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021 ;

**Considérant** que le conseil propose que le nouveau salaire soit rétroactif en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par monsieur Alain Carrier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise une augmentation de la rémunération des pompiers lors d'une intervention en faisant majorant celui-ci à 23,00 \$/heure ;

**Que** le taux de la rémunération statué par le conseil sera en vigueur du 1<sup>er</sup> janvier 2018 au 31 décembre 2021 ;

**Que** la rémunération sera rétroactive en date du 1<sup>er</sup> janvier 2018.

## **7.2 AJUSTEMENT DU SALAIRE DES NOUVEAUX POMPIERS LORS D'UNE INTERVENTION**

**2018-07-271**

**Considérant** que des rencontres ont eu lieu entre le responsable du service des incendies et des élu(e)s concernant un ajustement de la rémunération des nouveaux pompiers lors d'une intervention ;

**Considérant** que le responsable du service des incendies propose que la rémunération des nouveaux pompiers lors d'une intervention soit établie à 19,50 \$/heure ;

**Considérant** que la rémunération des nouveaux pompiers sera pour une période de 5 ans à moins que des nouvelles prérogatives soient autorisées par le conseil à la suite d'une demande du responsable du service des incendies ;

**Considérant** que l'ensemble du conseil est favorable à ce réajustement ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le réajustement de la rémunération des nouveaux pompiers lors d'une intervention et que celui-ci soit établi au taux de 19,50 \$/heure ;

**Que** la rémunération des nouveaux pompiers sera établie pour une période de 5 ans à moins que des nouvelles prérogatives soient autorisées par le conseil à la suite d'une demande du responsable du service des incendies.

## **7.3 HAUSSE DE L'ALLOCATION MENSUELLE DES OFFICIERS POMPIERS POUR LA PÉRIODE DE DU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2018 AU 31 DÉCEMBRE 2021**

**2018-07-272**

**Considérant** que des rencontres ont eu lieu entre le responsable du service des incendies et des élu(e)s concernant les allocations mensuelles des officiers pompiers ;

**Considérant** que le responsable du service des incendies propose une augmentation de 29,17 \$ pour l'allocation des officiers pompiers Michel Q. et Nathalie C. ce qui fait passer l'allocation de 50,00 \$ à 79,17 \$ par mois ;

**Considérant** que le responsable du service des incendies propose une allocation de 50,00 \$ par mois à l'officier pompier Éric L. ;

**Considérant** que l'ensemble du conseil est en accord avec ces demandes ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le réajustement des allocations des officiers pompiers afin de faire passer l'allocation à 79,17 \$ /mois aux officiers pompiers Michel Q. et Nathalie C. ainsi que 50,00 \$ /mois à l'officier pompier Éric L.

## **8-LOISIRS ET CULTURE**

### **9-RAPPORT**

### **10-CORRESPONDANCE**

Le Directeur général dépose le bordereau de correspondance du mois de juin 2018

### **11. AUTRES SUJETS**

#### **11.1 DEMANDE D'AUTORISATION POUR PARADER DANS LES RUES**

**2018-07-273** **Considérant** la demande du comité des Grands Feux afin de pouvoir parader dans les rues de la Municipalité le 31 août 2018 4

**En conséquence** il est proposé par monsieur Shawn Marier, appuyé par madame Karine Champagne et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise le comité des Grands Feux à parader dans les rues de la Municipalité le 31 août 2018.

#### **11.2 DEMANDE D'AUTORISATION POUR VENTE D'ALCOOL**

**2018-07-274** **Considérant** la demande du comité des Grands Feux afin de pouvoir vendre des boissons alcoolisées le 31 août 2018 à l'extérieur de l'aréna sur le site des Grands Feux ;

**En conséquence** il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Alain Poulin et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise au comité des Grands Feux de vendre des boissons alcoolisées à l'extérieur de l'aréna sur le site des Grands Feux ;

**Que** le comité des Grands Feux obtienne leur permis de vente d'alcool et que celui-ci soit bien exposé lors d'événement.

### **11.3 DEMANDE D'AIDE POUR LA RÉALISATION DES GRANDS FEUX**

**2018-07-275** **Considérant** la demande d'aide du comité des Grands Feux pour la réalisation de leur événement ;

**Considérant** que cette demande est d'obtenir une aide en main d'œuvre de la Municipalité ;

**En conséquence** il est proposé par monsieur Charles Bolduc, appuyé par monsieur Shawn Marier et résolu à l'unanimité des conseillers présents ;

**Que** le conseil autorise l'apport d'une aide en main d'œuvre au comité des Grands Feux pour leur événement ;

**Que** cette aide sera définie ultérieurement en fonction des ressources disponibles.

### **12-PÉRIODE DE QUESTIONS**

Aucune question n'a été posée

### **13-FERMETURE/AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

**2018-07-276** Il est proposé par madame Karine Champagne, appuyé par monsieur Charles Bolduc et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance soit ajournée au 10 juillet 2018.

Il est 21h35.

---

Dany Quirion, MAIRE

---

Serge Vallée, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET SEC.-TRÈS.